

Les brèves du SENTIER



AUTOMNE
2022

N°64



Édito

Chers habitantes et habitants de Sainte-Radegonde,

En cette période de rentrée, c'est avec ravissement et plaisir que je souhaitais revenir sur tous ces événements festifs qui ont animé Sainte-Radegonde cet été. Le coup est parti du groupe scolaire avec la fête de l'école suivie de celle de l'association des parents d'élèves sur la place du fournil. Le comité des fêtes d'Inières a pris le relais avec son traditionnel dimanche de festivités fin juillet durant lequel plus de 2000 repas ont été servis. La fête des 4V a également rencontré un très vif succès avec une innovation cette année à savoir l'organisation d'un marché gourmand animé par le groupe « Ac'Loustics ».

Les sportifs ont également participé à ce bel été avec un « Raid 2 Gonde » qui a attiré de nombreux participants, venus parfois de bien loin, pour les épreuves de raid, trail ou randonnées. Des manches de pétanque et de

quilles se sont également déroulées sur notre territoire dans un climat très amical et enthousiaste.

Plusieurs repas de quartier ont été organisés à l'initiative des habitants pour permettre de se rencontrer et mieux se connaître.

Des adultes heureux de se rencontrer, des enfants repus de jeux, de la musique, de bons plats à partager avec une météo également au rendez-vous : quel beau tableau !

Mais tous ces événements ne sont pas uniquement l'œuvre d'élus particulièrement mobilisés, c'est grâce à vous tous : bénévoles d'associations, habitants et agents municipaux que ces moments de convivialité, si chers au cœur de chacun, ont pu avoir lieu. Je vous remercie tous très chaleureusement.

Pour revenir à cette rentrée 2022, sachez qu'elle aura été marquée par

l'ouverture d'une 8^e classe au groupe scolaire « Charles Cayla ». Plus de 180 enfants ont fait une rentrée qui sera évoquée dans les pages suivantes.

L'expérimentation de nouvelles consignes de tri marquera également cette rentrée. En effet, la commune de Sainte-Radegonde, Rodez Agglomération et le SYDOM Aveyron se sont engagés dans la mise en œuvre d'une expérimentation du tri à la source des biodéchets. Ce nouveau dispositif, qui permettra de valoriser un maximum de biodéchets de manière à réduire le poids du sac noir, vous est également présenté dans ce numéro.

Vous en souhaitant bonne lecture, je vous prie de croire en mon sincère dévouement.



Erratum

Les plus attentifs auront vu sur l'édition précédente trois belles fautes sur l'édito dues à un problème de relecture et d'impression... En accord et en bonne intelligence avec l'imprimeur, nous avons préféré distribuer en l'état les bulletins pour ne pas gaspiller inutilement du papier... La version mise en ligne sur le site avait été corrigée et si vous avez conservé le bulletin papier, vous pouvez jouer au jeu des « 3 différences ».

Infos municipales

TRAVAUX D'ÉTÉ à l'école

La municipalité s'est activée pendant tout l'été afin que tout soit fin prêt, notamment la création d'une nouvelle classe (8^e). Cela a nécessité des réaménagements d'une salle de sieste, de la bibliothèque de l'école et d'un espace de travail et de détente pour le corps enseignant. Bravo aux agents techniques pour ces travaux !



MISE EN SÉCURISATION La Roque - La Sarrade et réfection de la voirie communale

Dans le cadre de notre programme pluriannuel de réfection de la voirie, la campagne 2022 est en cours à Istournet et sur la route reliant le village au rond-point de la Sarrade mais aussi certains secteurs comme Laubart - les Landes et La Cible, Fayet, Arzac et dans le bourg de Sainte-Radegonde rue Adrien Vezinhet, le Mas Septfonds, impasses du passage du Clos et de la Confrérie. En parallèle, afin de sécuriser l'accès piéton depuis « la Roque » vers le village, l'école et le Champ du Moulin (salle d'animation, city stade et jeux), un aménagement piéton est en cours de réalisation. Cette liaison servira aussi à terme aux lotissements des Peyrousettes et des Idylles (projet Procivis).



PORTILLONS étang d'Istournet

Afin de sécuriser l'avaloir à l'étang d'Istournet, les agents techniques ont réalisé et posé deux portillons au début de l'été.



Infos municipales

BALAYAGE des rues

L'entreprise Mirabel est intervenue dans le bourg de Sainte-Radegonde, deux jours au mois de juillet, pour effectuer un balayage des rues. Plusieurs quartiers avaient été informés de ce passage pour éviter de laisser stationner des véhicules. L'entreprise a tout d'abord nettoyé les axes princi-

paux puis certains lotissements. Malheureusement, le temps a manqué pour effectuer la totalité des secteurs prévus aussi nous vous prions de nous excuser pour ce contretemps. Nous programmerons en priorité ces secteurs lors de la prochaine campagne de balayage.

UN NOUVEAU TRACÉ pour le GR62

Le GR62 est un chemin de grande randonnée de 209 km reliant La Pierre plantée (à proximité du Mont Aigoual dans le Gard) et Conques.

Ce chemin traverse notre commune sur un tronçon entre Inières et Laubart le Vieux.

Ce chemin ne bénéficie pas à l'heure actuelle d'une très grande fréquentation notamment par manque d'hébergements et services tout au long du trajet.

La motivation de la Communauté de communes de Conques Marcillac et de Rodez Agglo est de dynamiser le GR62 sur le tronçon Inières - Rodez - Conques dans le prolongement des projets déjà initiés autour de Pierre SOULAGES.

En 2021, ces acteurs et les communes traversées se sont regroupés avec l'appui du comité départemental de randonnée pédestre pour examiner des modifications du tracé avec pour objectifs en premier lieu de proposer de nouveaux points d'étapes entre Inières et Conques (en particulier par le passage par Marcillac) puis de privilégier l'utilisation de chemins (au dépend des voies de circulation routière).

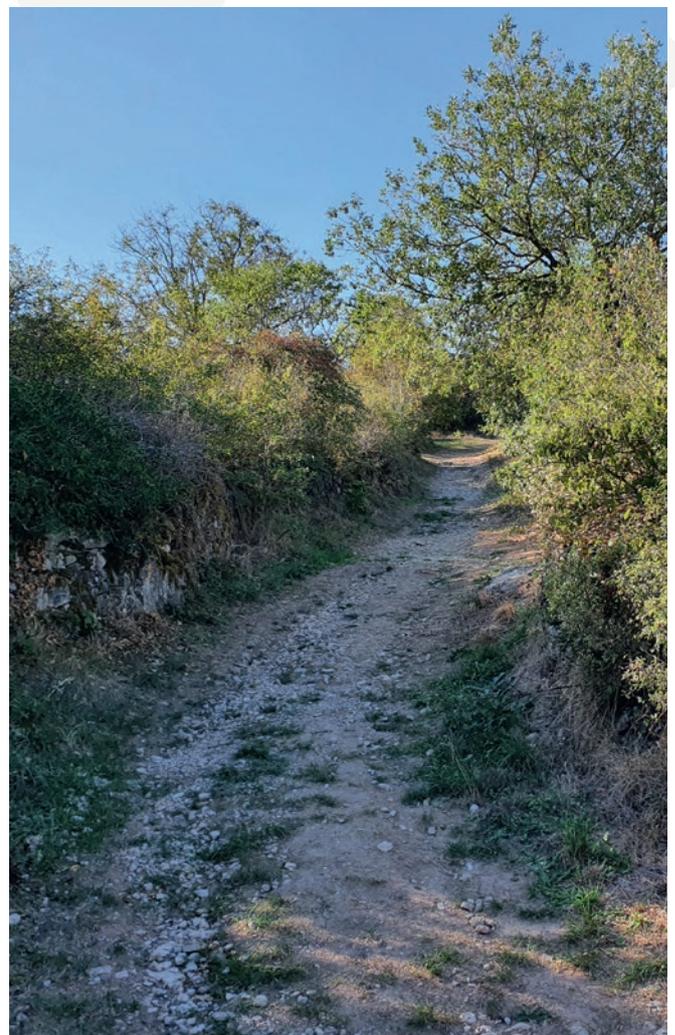
En ce qui concerne notre commune, les modifications se situent :

- 1) Entre Inières et Sainte-Radegonde par le chemin du Causse en lieu et place de la route aboutissant au Fraysse.
- 2) Entre Sainte-Radegonde et Istournet le long de la D569 plus sécurisé et qui a vocation à accueillir à terme une voie douce.

Ces modifications ont été approuvées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre les 21 et 22 avril 2022, le marquage (rouge et blanc) a d'ores et déjà été réalisé.

La municipalité porte un grand intérêt à ce projet qui permet de desservir 3 villages importants de la commune. Par ailleurs, il conforte la réflexion en cours concernant la rénovation du gîte communal d'Inières.

Nous espérons que cette réalisation à vocation touristique permettra aussi aux Radegondiens et Aveyronnais de découvrir et d'apprécier autrement leur territoire.

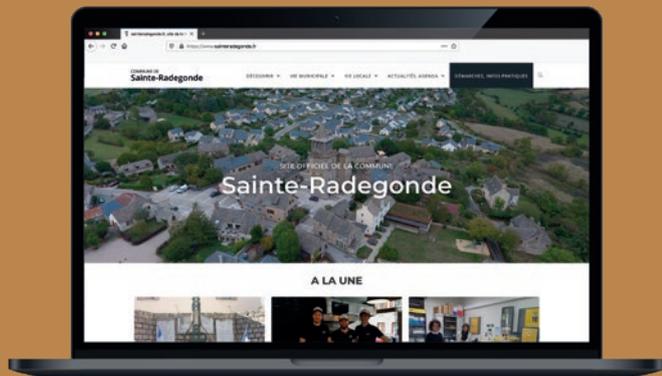


LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE s'enrichit

Dès l'automne 2020 (cf. « Les brèves du Sentier » n°60), nous vous annonçons la mise en ligne d'un nouveau site internet www.sainteradegonde.fr qui depuis nous permet de communiquer sur l'action municipale : comptes-rendus de conseils municipaux, actualités et informations pratiques sont d'ores et déjà disponibles.

Récemment, ce site s'est enrichi de deux modules accessibles à tous les administrés 7j/7 et 24h/24, depuis un ordinateur, un téléphone portable ou une tablette. Il s'agit :

- D'un outil de réservation de salles et d'équipements ;
- D'un portail citoyen.



L'OUTIL DE RÉSERVATION de salles et d'équipements



Très simple d'utilisation l'outil de réservation de salles permet de consulter les disponibilités d'une salle et de la pré-réserver en ligne. Le secrétariat est alerté par mail et peut alors traiter la demande. Il est possible d'échanger des documents liés à la réservation avec cet outil.

Commune de Sainte-Radegonde
Réservation de salles et équipements

Salle du Champ du Moulin

Salle du Jardin du Presbytère

Salle d'Inières

Salle du Champ du Moulin Réservation en ligne

Infos des lieux
Idéal pour événements sportifs, culturels, meetings professionnels, les fêtes locales et un grand parking.

Caractéristiques de cette salle et généralement réservée aux habitants de la commune.

Capacité: 200 personnes assises

Particularités: Cuisine (Eau, réfrigérateur, congélateur) - Salles rectangulaires et rondes - Chaises - Bar - Écran pour vidéoprojection - sonorisation - vidéoprojecteur - vidéo

Option 1: Hall, Bar, Salle, Sanitaires, Cuisine

Option 2: Hall, Bar, Salle, Sanitaires, Cuisine

Option 3: Hall, Bar, Salle, Sanitaires, Cuisine

Disponibilité

Disponibilité	10/2020	11/2020	12/2020	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021	01/2022	02/2022	03/2022	04/2022	05/2022	06/2022	07/2022	08/2022	09/2022	10/2022	11/2022	12/2022	01/2023	02/2023	03/2023	04/2023	05/2023	06/2023	07/2023	08/2023	09/2023	10/2023	11/2023	12/2023	01/2024	02/2024	03/2024	04/2024	05/2024	06/2024	07/2024	08/2024	09/2024	10/2024	11/2024	12/2024	01/2025	02/2025	03/2025	04/2025	05/2025	06/2025	07/2025	08/2025	09/2025	10/2025	11/2025	12/2025	01/2026	02/2026	03/2026	04/2026	05/2026	06/2026	07/2026	08/2026	09/2026	10/2026	11/2026	12/2026	01/2027	02/2027	03/2027	04/2027	05/2027	06/2027	07/2027	08/2027	09/2027	10/2027	11/2027	12/2027	01/2028	02/2028	03/2028	04/2028	05/2028	06/2028	07/2028	08/2028	09/2028	10/2028	11/2028	12/2028	01/2029	02/2029	03/2029	04/2029	05/2029	06/2029	07/2029	08/2029	09/2029	10/2029	11/2029	12/2029	01/2030	02/2030	03/2030	04/2030	05/2030	06/2030	07/2030	08/2030	09/2030	10/2030	11/2030	12/2030	01/2031	02/2031	03/2031	04/2031	05/2031	06/2031	07/2031	08/2031	09/2031	10/2031	11/2031	12/2031	01/2032	02/2032	03/2032	04/2032	05/2032	06/2032	07/2032	08/2032	09/2032	10/2032	11/2032	12/2032	01/2033	02/2033	03/2033	04/2033	05/2033	06/2033	07/2033	08/2033	09/2033	10/2033	11/2033	12/2033	01/2034	02/2034	03/2034	04/2034	05/2034	06/2034	07/2034	08/2034	09/2034	10/2034	11/2034	12/2034	01/2035	02/2035	03/2035	04/2035	05/2035	06/2035	07/2035	08/2035	09/2035	10/2035	11/2035	12/2035	01/2036	02/2036	03/2036	04/2036	05/2036	06/2036	07/2036	08/2036	09/2036	10/2036	11/2036	12/2036	01/2037	02/2037	03/2037	04/2037	05/2037	06/2037	07/2037	08/2037	09/2037	10/2037	11/2037	12/2037	01/2038	02/2038	03/2038	04/2038	05/2038	06/2038	07/2038	08/2038	09/2038	10/2038	11/2038	12/2038	01/2039	02/2039	03/2039	04/2039	05/2039	06/2039	07/2039	08/2039	09/2039	10/2039	11/2039	12/2039	01/2040	02/2040	03/2040	04/2040	05/2040	06/2040	07/2040	08/2040	09/2040	10/2040	11/2040	12/2040	01/2041	02/2041	03/2041	04/2041	05/2041	06/2041	07/2041	08/2041	09/2041	10/2041	11/2041	12/2041	01/2042	02/2042	03/2042	04/2042	05/2042	06/2042	07/2042	08/2042	09/2042	10/2042	11/2042	12/2042	01/2043	02/2043	03/2043	04/2043	05/2043	06/2043	07/2043	08/2043	09/2043	10/2043	11/2043	12/2043	01/2044	02/2044	03/2044	04/2044	05/2044	06/2044	07/2044	08/2044	09/2044	10/2044	11/2044	12/2044	01/2045	02/2045	03/2045	04/2045	05/2045	06/2045	07/2045	08/2045	09/2045	10/2045	11/2045	12/2045	01/2046	02/2046	03/2046	04/2046	05/2046	06/2046	07/2046	08/2046	09/2046	10/2046	11/2046	12/2046	01/2047	02/2047	03/2047	04/2047	05/2047	06/2047	07/2047	08/2047	09/2047	10/2047	11/2047	12/2047	01/2048	02/2048	03/2048	04/2048	05/2048	06/2048	07/2048	08/2048	09/2048	10/2048	11/2048	12/2048	01/2049	02/2049	03/2049	04/2049	05/2049	06/2049	07/2049	08/2049	09/2049	10/2049	11/2049	12/2049	01/2050	02/2050	03/2050	04/2050	05/2050	06/2050	07/2050	08/2050	09/2050	10/2050	11/2050	12/2050
---------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

LE PORTAIL citoyen

Le portail citoyen quant à lui regroupe un ensemble de services mis à la disposition des administrés afin de simplifier les démarches administratives. C'est un véritable guichet unique de démarches nationales ou locales (personnalisées pour la commune) organisé sous 7 thématiques.

Un code suivi est délivré pour certaines démarches déposées ce qui permet à l'administré d'accéder, de suivre et d'échanger avec l'administration des messages ou des documents sur chaque demande.

Des mails alertent l'administré et le secrétariat de mairie de l'évolution du traitement de la demande.

Code suivi

Toutes les demandes marquées par l'icône affichée ci-dessus font l'objet d'un code suivi qui facilite les échanges avec les services de la mairie. Pour suivre l'avancement de votre demande, veuillez indiquer votre code suivi :

Ex : INTUJDVF VALIDER

- ÉTAT CIVIL +
- PAPIER ET CITOYENNETÉ +
- FAMILLE ET QUOTIDIEN +
- URBANISME ET HABITAT +
- ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS +
- PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS +
- DÉCLARATIONS ET AUTORISATIONS +

- NOUS CONTACTER
- RÉSERVATION DE SALLES ET D'ÉQUIPEMENTS
- PAIEMENT EN LIGNE PAYRIP
- ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Sainte-Radegonde

Vos démarches en ligne

Bonjour,

Une démarche « Contact » dont vous êtes en charge a reçu un commentaire de la part d'un(e) citoyen(ne).

Une action est possiblement attendue de votre part.

[Consulter la démarche](#)

Le site internet ainsi enrichi permet de rapprocher encore le citoyen de la commune alors n'hésitez pas à aller visiter et utiliser ces nouvelles rubriques !



LE CONSEIL MUNICIPAL des Enfants

Tout au long de l'année scolaire 2021 et 2022 le Conseil Municipal des Enfants accompagné par Arthur Brandalac (Directeur du Centre de Loisirs de Sainte-Radegonde), Mme Pascale Bauguil (Directrice d'école), par certains parents bénévoles et l'équipe municipale a travaillé sur trois projets :

1/ PUMPTRACK

Les élèves élus ont travaillé sur un projet de construction d'un pumptrack éphémère sur la commune. La subvention de 3 000 € accordée par la mairie servira à financer les différents modules choisis par les enfants.

Le projet n'est pas totalement abouti et devra continuer à faire l'objet de réflexions par la nouvelle équipe du CME, notamment en ce qui concerne l'implantation géographique de l'espace dédié.

2/ HÔTEL à insectes

Deux hôtels à insectes ont été construits, le premier a été positionné sur le chemin des écoliers au niveau des abreuvoirs, le second a été positionné au niveau du jardin du Presbytère.

Des panneaux seront positionnés par les agents communaux pour servir de support aux fiches explicatives réalisées par les membres du CME.

3/ BALADES autour du village

Ce projet non abouti sera poursuivi par les nouveaux membres du CME en lien avec les acteurs locaux de la randonnée pédestre et la possible création d'un parcours permanent d'orientation au cœur du village.

Le 4 juillet dernier malgré un cluster au niveau de l'école, nous avons réussi à maintenir les élections des nouveaux membres du CME 2022 - 2023, voici les noms des élus avec leur projet :

- **Robin MATHEVET** : installation d'une bibliothèque dans le café associatif ;
- **Jolan GRELON** : mise en place d'un self-service à la cantine ;
- **Paul MAILLEBUAU** : installation d'un parc à insectes ;
- **Enzo POMPOUGNAC** : installation de panneaux de basket dans la cour de l'école ;
- **Sofian EL HADRATI** : installation de points d'eau et de toilettes au niveau des jeux extérieurs (mini-golf, araignée) ;
- **Éléonor FALOMIR SINGLA** : installation d'un poulailler associatif ;
- **Léna FRAYSSE** : action de nettoyage de la nature environnante (commune) ;
- **Zoé POURTAU** : installation d'un potager et verger partagés.

Le CME de rentrée a été programmé le lundi 19 septembre à 18h00.





UNE BELLE RENTRÉE des classes !



Jeudi 1^{er} septembre c'était l'heure de la rentrée à l'école Charles Cayla de Sainte-Radegonde après la traditionnelle pause estivale.

Une rentrée des classes sans restriction sanitaire, ça fait du bien !

La directrice d'école Mme Pascale Bauguil, avec l'aide de l'équipe enseignante et en collaboration avec l'équipe municipale a préparé la rentrée pour les 188 élèves inscrits.

La garderie de l'école ouverte de 7h30 à 18h30 a retrouvé sa place au sein de l'école, sous le préau. Les enfants ont également retrouvé leur lieu de restauration au sein de la cantine, avec deux services :

- 12h00 : classes de TPS au CE1 > 89 élèves ;
- 12h50 : classes de CE2 à CM2 > 42 élèves.

Voici la répartition des classes pour cette rentrée :

- Mme Gayraud : PS avec 25 élèves ;
- Mme Durigon : TPS et MS avec 27 élèves ;
- Mme Franc : MS et GS avec 26 élèves ;
- Mme Arnaud : CP avec 24 élèves ;
- Mme Eymat : CE1 avec 22 élèves ;
- Mme Rouquette : CE1 et CE2 avec 22 élèves ;
- Mme Bauguil et Mme Riols : CM1 avec 21 élèves ;
- M. Fayel et Mme Mouly : CM1 et CM2 avec 21 élèves.

La municipalité met à disposition de l'école trois assistantes maternelles :

- Mme D'Angelo pour la classe des PS ;
- Mme Strazzaboschi pour la classe des TPS et MS ;
- Mme Malié pour la classe des MS et GS.

La Directrice d'école Mme Bauguil et l'équipe municipale se sont félicitées pour cette belle rentrée des classes.



Mme Gayraud - Mme D'Angelo



Mme Malié - Mme Franc

Allons plus loin dans la collecte des

LE SYDOM AVEYRON, qu'est-ce que c'est ?

Créé en juillet 2000, le SYDOM est le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron.

Le périmètre d'action du SYDOM :

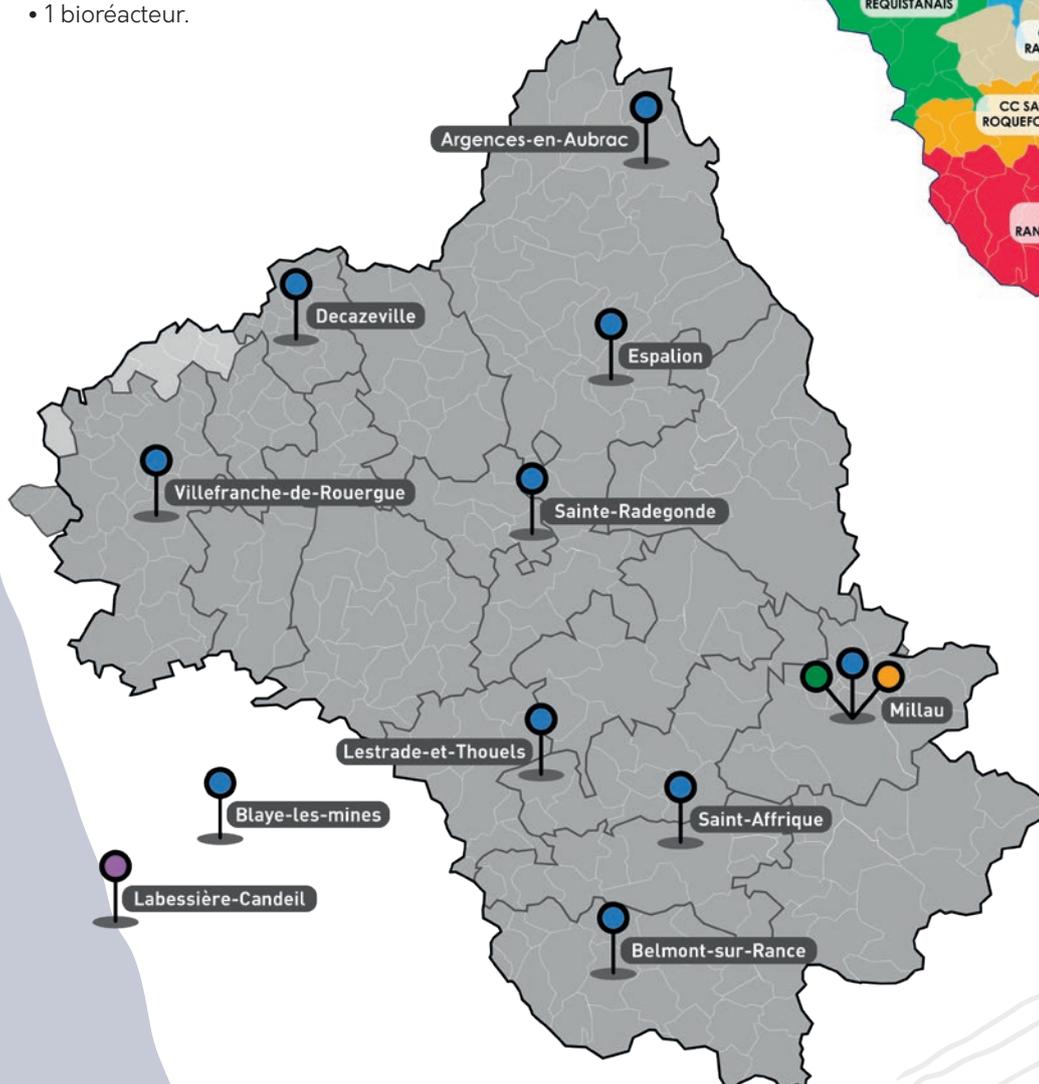
- 282 communes ;
- 272 846 habitants ;
- 18 collectivités adhérentes (16 Communautés de Communes, 1 Communauté d'Agglomération, 1 syndicat de collecte) ainsi que le Conseil Départemental.

Les compétences :

- Transport et traitement des déchets après la collecte.

Équipements :

- 1 centre de tri basé à Millau ;
- 1 plateforme de compostage ;
- 10 stations de transit ;
- 1 bioréacteur.



- STATIONS DE TRANSIT
- CENTRE DE TRI
- PLATEFORME DE COMPOSTAGE
- BIORÉACTEUR

NB : Station de transit de Sainte-Radegonde se situe à la Zone d'Activités d'Arsac.

déchets avec le SYDOM

ENSEMBLE, POURSUIVONS LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN et adoptons les nouvelles consignes de tri pour la poubelle jaune !



SYDOM Aveyron **ENSEMBLE, TRIONS MIEUX NOS DÉCHETS !**

POURQUOI TRIER ?
Depuis le mois de novembre dernier, les consignes de tri ont été étendues à tous les emballages. Ce changement permet de valoriser davantage de déchets.

Tous les emballages et papiers déposés dans le sac jaune sont acheminés à ECOTRI, le centre de tri départemental du SYDOM à Millau pour être séparés par matière. Ils sont ensuite orientés vers une usine de recyclage pour être valorisés ! Par votre geste de tri, vous contribuez ainsi à préserver les ressources naturelles.

APPRENEZ EN +

Testez vos connaissances et rencontrez l'équipe du SYDOM à bord du camion à l'occasion du « Tri-Tour ».

L'équipe vous attend sur les marchés, foires, salons, manifestations culturelles organisés près de chez vous.

Consulter l'agenda sur : trionstouslesemballages.fr

TOUS LES EMBALLAGES DANS LE SAC JAUNE :

- EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- EMBALLAGES EN CARTON & TOUTS LES PAPIERS
- EMBALLAGES MÉTALLIQUES

LE TRI + SIMPLE

SYDOM AVEYRON - 05 65 68 34 49 - contact@sydom-aveyron.com

Depuis le 1^{er} novembre dernier les consignes de tri ont évolué. De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastique, petits métaux et bien d'autres ont rejoint nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : à présent tous les emballages et tous les papiers se trient !

La commune de Sainte-Radegonde et le SYDOM Aveyron se sont engagés depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de cette extension des consignes avec pour objectif de faciliter

le geste de tri de tous les Aveyronnais. Ce changement permet de recycler et de valoriser un maximum de déchets, tout en réduisant le poids du sac noir. Pour ce faire, ECOTRI basé à Millau, s'est modernisé pour devenir le centre de tri départemental et ainsi valoriser la totalité de la collecte sélective du département.

Des ambassadeurs du tri sont venus à votre rencontre à plusieurs reprises dans le cadre de leur tournée événementielle appelée « Tri-Tour » avec leur camion itinérant et ludique pour vous présenter les nouvelles consignes de tri mais également avec leur stand lors de la distribution des sacs organisée par Rodez Agglomération.

Ensemble, poursuivons les bons gestes au quotidien et adoptons ces nouvelles consignes de tri !

Plus d'infos :

www.trionstouslesemballages.fr

www.sydom-aveyron.com - Tél. : 05 65 68 34 49



NOUVEAUTÉ :

la poubelle orange pour trier les biodéchets dans 7 communes du département

La commune de Sainte-Radegonde participe à une expérimentation du tri des biodéchets, menée par le SYDOM Aveyron en collaboration avec Rodez Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Salars.

C'est un nouveau geste de tri à adopter pour les habitants des 7 communes concernées (Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès, Le Monastère, Flavin, Pont-de-Salars, Trémouilles, Prades-de-Salars) : déposer les biodéchets dans la poubelle orange !

Les sacs orange et les bio-seaux ont été gratuitement distribués aux habitants les 13 et 21 septembre. Si vous avez manqué ces créneaux, vous pouvez les retirer en mairie.

Comment appliquer ce nouveau geste de tri ?

Déposer vos biodéchets dans le sac orange placé à l'intérieur du bio-seau. Une fois le sac orange rempli, fermez-le solidement avec un double nœud. Enfin, déposez vos sacs orange dans les mêmes bacs que les sacs noirs, ils seront séparés grâce à un tri robotisé puis leur contenu sera transformé en compost.

Dois-je abandonner le compostage individuel ou collectif ?

Adeptes du compostage individuel ou partagé en pied d'immeuble, vous pouvez continuer cet engagement vertueux et aller plus loin en valorisant, grâce à la collecte en sacs orange, les biodéchets exclus de cette pratique comme les déchets carnés par exemple.

Cette expérimentation attire votre attention et vous souhaitez y participer activement ? Devenez foyer témoin !

Facile à mettre en place grâce au kit « foyer témoin » offert, ce dispositif consiste en un suivi régulier de votre production de biodéchets déposés dans le sac orange. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SYDOM Aveyron.



EN PRATIQUE :

- 1 Déposez vos biodéchets dans le sac orange placé à l'intérieur du bio-seau.
- 2 Une fois rempli, fermez le sac orange solidement avec un **DOUBLE NŒUD**.
- 3 Jetez votre sac orange dans le même bac que le sac noir.

Épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas, déchets carnés, poissons, pains, os, marc de café, papiers essuie-tout, etc.

ATTENTION ! Refermer le sac avec un double nœud

Animations et festivités de l'été 2022

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE sous le signe de la fête

Après la kermesse de l'école Charles Cayla le 25 juin, l'apéro concert du 7 juillet 2022 organisé par l'APE de l'école Charles Cayla de Sainte-Radegonde a permis de donner le coup d'envoi à des vacances scolaires bien méritées !

En partenariat avec l'Oustal, une buvette, des menus burgers ou tapas étaient prévus et enfin les « Ac'Loustics » pour animer la soirée.

Les parents d'élèves se sont félicités de la bonne participation (autour de 200 repas réservés) et du « mixage » de la population ce soir-là, car parents ou pas, jeunes ou moins, beaucoup de Radegondiens avaient répondu présents. De quoi faire grossir la cagnotte afin de voir réaliser encore d'autres projets pour les enfants de l'école.



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL Aveyron Espoir et Maîtres Joueurs

Le dimanche 17 juillet, 200 joueurs de quilles se sont retrouvés sur le terrain de quilles d'Inières pour la finale du championnat individuel Aveyron Espoir et Maîtres Joueurs.

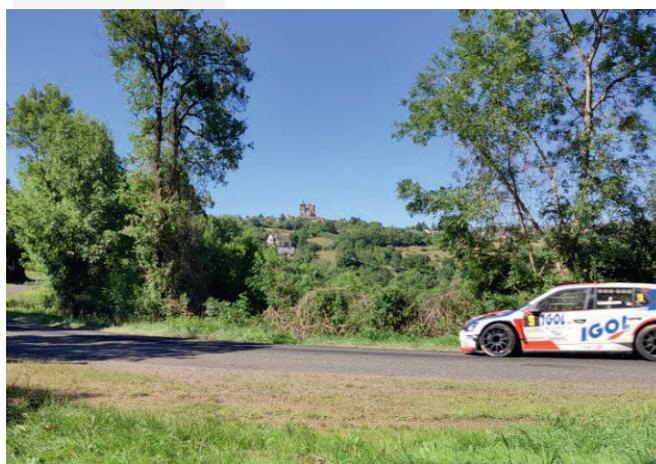
De nombreux joueurs venus de tout le département se sont jaugés toute la journée, sous une chaleur accablante. Dans la catégorie Espoir, c'est Antonin Vigouroux du club d'Inières qui a été sacré champion d'Aveyron avec 308 quilles, tandis que dans la catégorie Maîtres Joueurs, Camille Bardou de Campuac remportait le titre. Cette journée, placée sous le signe du sport et de la convivialité s'est déroulée de la meilleure des manières grâce à l'implication de tous les bénévoles (licenciés ou non) du club de quilles d'Inières.

La remise des prix s'est déroulée en présence de Laurence Pagès-Touzé, maire et de Dominique Gombert, conseillère départementale. Ce fut ainsi l'occasion de montrer l'importance de ce sport dans la commune et le département.

La moisson de titres s'est prolongée tout au long de l'été pour les équipes du SQL.

48^e RALLYE du Rouergue

Le samedi 9 juillet, les amateurs de sport automobile ont pu assister dans le secteur des Grèzes à l'arrivée de la spéciale « ES 7-10 Lévézou ».



à Sainte-Radegonde

FÊTE à Inières

Après 2 ans d'absence, les « Festaires » ont retrouvé avec bonheur la fête à Inières.

Près de 80 bénévoles, dont de nombreux jeunes, avaient concocté un programme festif et gourmand. Toute la journée, ce sont près de 2 000 repas qui ont été servis avec des mets de choix : jambon grillé, escargots, truites et les fameux tri-pous avec un « S »... La canicule aidant, les buvettes ont elles aussi tourné à plein régime jusque tard dans la nuit.

Pendant ce temps, Gilou rétro musette et son orchestre ont entraîné sur la piste de nombreux danseurs.

Ce fut une fête comme Inières n'en avait pas souvent connu ! La grande fête des retrouvailles.

Un grand bravo aux organisateurs et aux bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite totale.



UNE PARTIE AU PROFIT DU TÉLÉTHON et un concours pour les vétérans

Tous les vendredis soir de l'été le club de pétanque de Sainte-Radegonde organise des soirées-rencontres ouvertes à tout public.

Vendredi 1^{er} juillet, la soirée était dédiée au Téléthon. De nombreux joueurs ont répondu présents pour cette soirée. Les inscriptions ont permis de récolter la coquette somme de 200 € qui sera intégralement reversée au Téléthon.

Merci aux organisateurs pour cette belle initiative et aux joueurs pour leur participation. Le Téléthon se déroulera cette année les 2 et 3 décembre, un programme de manifestations vous sera alors proposé.

Un concours (tirage des équipes à la mêlée), à l'attention des vétérans des environs, a eu lieu le 23 août réunissant un peu plus de 70 joueurs sur la place du fournil.



Fête des 4V et Raid 2 Gonde

Trois ans que la place du fournil et les rues du village n'avaient connu une telle effervescence.

À l'image de la fête d'Inières le 31 juillet, le week-end des 4V a remporté un franc succès.

Tous les acteurs présents à ce rendez-vous, associations, Radegondiens, producteurs de pays ont largement contribué à cette réussite.

SNSR et ses 2 journées de sport nature ont été salués pour leur organisation millimétrée grâce à une équipe de bénévoles toujours aussi dynamique. Le club de foot a retroussé ses manches pour proposer un poulet boucané victime de son succès sur le marché gourmand, pour tenir la buvette et servir un repas très apprécié le dimanche midi.

L'expérience de l'association culture jeunesse Sainte-Ra dans l'organisation du vide-grenier n'est plus à démontrer et attire toujours autant de monde dès le petit matin. Une cinquantaine d'exposants était venue attirer le chaland, soignée aux petits oignons par le conseil paroissial qui lui a servi le café, les viennoiseries et la fouace. L'association ACSSR a présenté ses activités de randonnée, de peinture et de couture et les enfants s'en sont donnés à cœur joie sur le tatami de judo animé par Gwenaëlle, professeur de judo de Sainte-Radegonde.

Les ambassadeurs ont partagé leur passion du patrimoine en faisant visiter notre église et son clocher dont l'ascension relevait de la performance tant il a fait chaud...

Les 4V ont accueilli deux petits nouveaux cette année à savoir l'association du café associatif qui a vendu du pain, du vin, du gâteau à la broche et du café sur le marché gourmand et Grégory Sanchez qui a gentiment exposé ses mobyettes dont chacune d'elles a réveillé les souvenirs de beaucoup de quinquas. Leurs grandes sœurs « les voitures anciennes » n'étaient pas là. L'invitation est relancée pour l'année prochaine...

Merci à tous les participants pour cette belle journée et à l'année prochaine.



Marché gourmand place du Fournil



Présentation activité Judo



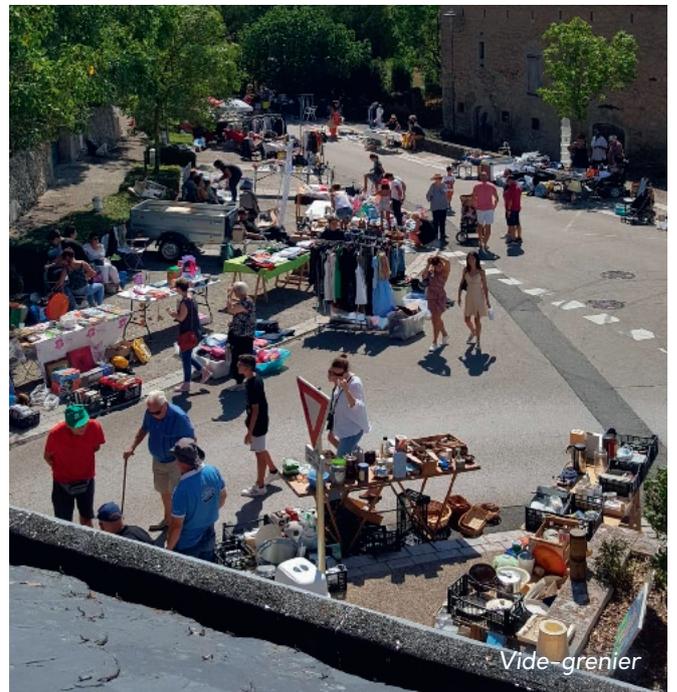
Manège



Marché gourmand place du Fournil



Expo mobylettes anciennes



Vide-grenier



Raid 2 Gonde



Raid 2 Gonde



Raid 2 Gonde

Le retour des fêtes de voisins

REPAS de quartier

De nombreux habitants ont eu le bonheur cet été de se retrouver autour d'un repas dans différents quartiers, une belle illustration du bien vivre ensemble.

À l'évocation de ces moments de partage, nous avons une pensée sincère pour la famille de Jean-Claude VABRE d'Istournet.



Initiatives citoyennes



Une nouvelle association : Le SaintRa, Café Associatif

Basé sur des principes de partage et de convivialité, ce lieu a pour but de favoriser les rencontres et les échanges entre tous les habitants.

Situé au cœur du village, le SaintRa n'est pas un commerce, mais un lieu de vie qui participe à l'animation de la vie sociale et culturelle locale. En adhérant à l'association, vous pourrez non seulement profiter des services, mais également participer aux actions menées et proposer de partager vos connaissances, savoir-faire et autres idées.

Concrètement, en donnant un peu de son temps en soirée, en journée ou le week-end, ponctuellement ou régulièrement, on enrichit sa vie sociale locale et on passe de bons moments.

Curieux d'en savoir plus ? Envie de participer à cette belle aventure ?

Contactez-nous par mail :
cafeassociatifsteradegonde@gmail.com

Suivez-nous très prochainement sur les réseaux sociaux, ou venez nous rencontrer un vendredi soir au Jardin du Presbytère (ancien local de la poste).

UNE ACTION CITOYENNE ORIGINALE dans un quartier

Au lotissement La Pendarie, des habitants ont décidé de re-looker une placette.

Question (Q) : « Comment vous est venue cette idée ? »

Habitant (H) : « Un simple constat : la végétation d'origine avait mal vieilli et avait perdu tout son charme. »

Q : « Comment le projet a pris vie ? »

H : « Sur internet, il existe des logiciels qui vous aident à élaborer un plan et à choisir les végétaux. Pour ça on avait trois contraintes majeures : la pauvreté du sol, l'ensoleillement et l'exposition au vent. Il fallait des plantes rustiques.

On a donc choisi : de la Santoline, de l'Herbe-au-curry, des Sédums, des œillets, de la Vergerette, des Hélianthèmes et du Miscanthus Flamingo. »

Q : « Quel a été le deal avec la mairie ? »

H : « Après présentation du projet, la mairie a fourni les végétaux et un agent municipal a arraché l'existant et retourné la terre. »

Les habitants de la placette se sont réunis un samedi et en rajoutant du terreau et, très important, un couvert de pailles, le parterre a ainsi pris forme.

Et comme le veut l'adage après l'effort, le réconfort, il s'en est suivi un apéro (avec modération, bien sûr).

Q : « Qui s'occupe de l'entretien ? »

H : « Pour l'instant, c'est surtout de l'arrosage. À tour de rôle, chacun assume sa tâche. On espère que les pluies d'automne viendront vite prendre le relais. »

L'ensemble des élus salue cette initiative qui peut être fera des émules.



État civil

NAISSANCES

Candice LACAN

le 15 juin 2022
(36, rue Alexis Monteil)

Loni AUGE

le 20 juin 2022
(12, rue des Peyroussettes)

Norah LAMGHARI-CAUSSANEL

27 juin 2022
(7, rue des Peyroussettes)

Mohanna VASSET-MICHELETTI

le 9 juillet 2022
(1, le Champ du Moulin)

Léonie MOLINIER

le 26 juillet 2022
(Lieu-dit la Baraque du Ségala)

Gaspard MADER

le 21 août 2022
(26, chemin du Bosc)

Raphaël RICHARD

le 24 août 2022
(7, impasse du 17 Août 1944)

MARIAGES

Lucile DELSOL

et Marc CABIROU

le 9 avril 2022
(Les Buis)

Émilie NOZERAN

et Franck LEPEERS

le 4 juin 2022
(Le Fraysse)

Virginie MOISSET

et Renaud SANTONJA

le 16 juillet 2022
(Bouzinhac)

Camille SCOTTO DI PERROTOLO

et Gilles JOSQUIN

le 20 juillet 2022
(8, route du Vignal)

Gaëlle PEZY

et Sébastien CROMBEZ

le 6 août 2022
(4, rue des Peyroussettes)

Laure DEVOS

et Vincent IGLESIAS

le 13 août 2022
(22, rue des Peyroussettes)

Estelle REBILLAT

et Jehan DE BANCAREL

le 20 août 2022
(Hyars)

Audrey BARTHAUX

et Romuald FRANCO

le 20 août 2022
(Les Costes)

Valérie MAYOR

et Éric LAMBIN

le 27 août 2022
(7, rue des Mestiérals)

Souraya HAMADA

et Mouchayadou SAID

le 3 septembre 2022
(Impasse de la Tricherie)

DÉCÈS

Catherine PEIGNARD

le 22 mars 2022 à 63 ans
(5, passage du clos)

Jean-Claude VABRE

le 25 juin 2022 à 73 ans
(15, les Molières)

Augustin FERRÉ

le 8 juillet 2022 à 84 ans
(4, route de la Croix de la Garde)

Alfred HOT

le 5 août 2022 à 83 ans
(Bouzinhac)

Stéphane CRANSAC

le 15 août 2022 à 58 ans
(Gros)

Jeannine CADARS

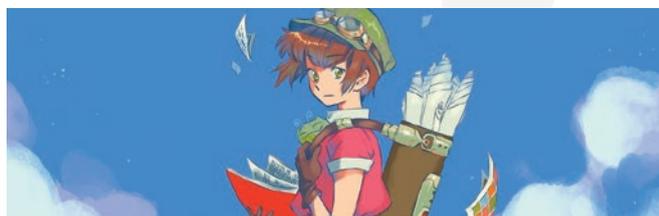
le 25 septembre 2022 à 87 ans
(La Cible)

L'agenda

15 ET 16 OCTOBRE 2022

Festival du Livre Jeunesse

(Salle d'Animation)



19 OCTOBRE 2022

Théâtre MJC « Hors les Murs » :

« Ulysse et Pénélope » à 20h30 compagnie Voraces
(Salle d'Animation)



22 ET 23 OCTOBRE 2022

Expo peinture du Club Peinture :

« Du végétal au métal »

(Salle du Jardin du Presbytère)

19 NOVEMBRE 2022

Quine de l'APE à 20h30

(Salle d'Animation)

26 NOVEMBRE 2022

Concert U.M. SWING BAND à 21h

(Salle d'Animation)

Participation libre au profit du Téléthon

2 ET 3 DÉCEMBRE 2022

Téléthon



Directrice de publication :

Laurence Pagès-Touzé

Rédaction-Documentation :

Commission Communication

Mentions légales et crédits photos :

Commission Communication, Sydom 12, Sport Nature Sainte-Radegonde, Culture Jeunesse Sainte-Ra, Brice Devos, MJC Rodez, AFM Téléthon

Réalisation et impression :

Groupe Burlat Rodez - 09/2022 - ISO 14001